



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6042236

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/03/2026 9H25 C:000783 I:18204
V/REF : INT7072141
V/Email reçu le Vendredi 13/03/2026 à 9H25

Résidence CESARIA
C/° Lamy Nîmes Arteparc
BAT A 1E - ZAC GEORGES BESSE 2
335 CH. BAS DU MAS DE BOUDAN
30942 NIMES CEDEX 9

IMMEUBLE : CESARIA
228 RUE DU TEMPLE
30900 NIMES

Nîmes, le 30 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : CESARIA, 228 RUE DU TEMPLE, 30900 NIMES
CLÉS A L'AGENCE LAMY ZAC GEORGES BESSE 2

MOTIF : ALERTE PAR LE EDN D'UNE CONSOMMATION D'EAU INHABITUELLE, MERCI DE
RÉALISER UNE RFE DANS LES PARTIES COMMUNES

Donneur d'ordre : Mme F CLAREMBAUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 24/03/2026 A 09H00

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN
RÉCUPÉRATION D'ACCÈS CHEZ LAMY
SUR PLACE, LES ACCÈS N'OUVRENT NI LA PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉSIDENCE NI
LES GARAGES.
CONSTAT DU COMPTEUR GÉNÉRAL QUI DÉFILE
A REPROGRAMMER AVEC LES BONS ACCÈS.

LE 14/04/2026 A 10H15
A PARTIR DES PARTIES COMMUNES

LORS DE NOTRE PASSAGE, LE COMPTEUR GÉNÉRAL NE TOURNAIT PLUS EN CONTINU.
PAR PRÉCAUTION, NOUS AVONS EFFECTUÉ UNE VÉRIFICATION EN SECTORISANT LE
RÉSEAU, NOTAMMENT EN FERMANT LA VANNE EN PIED DE COLONNE AU 1ER ÉTAGE :
LE COMPTEUR EST RESTÉ A L'ARRET.
IL EST POSSIBLE QU'UNE RÉPARATION AIT ÉTÉ EFFECTUÉE DANS UN LOGEMENT
DEPUIS LE PRÉCÉDENT CONSTAT.
LES COMPTEURS INSTALLÉS NE PERMETTENT PAS DE VISUALISER CLAIREMENT SI
L'UN D'EUX PRÉSENTE UN ÉCOULEMENT CONTINU.
APRES UN TEMPS D'OBSERVATION ET UNE NOUVELLE VÉRIFICATION, LE COMPTEUR
GÉNÉRAL EST RESTÉ A L'ARRET. A CE STADE, AUCUNE FUITE N'EST CONSTATÉE
SUR LE RÉSEAU AEP COMMUN.



Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS CLOTURONS LE DOSSIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 27/04/26 a 14H03 Mme F CLAREMBAUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8eme étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Recherche de fuite niveau 1	50	137,70	137,70
TOTAL H.T.				137,70
T.V.A. a 20,00%				27,54
TOTAL T.T.C.En EURO				165,24

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6042236

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN